

Image not found or type unknown



Infirmière étrangère possibilité de travailler en france

Par **Rahma**, le **06/08/2013** à **16:53**

Bonjours je suis infirmiere formée à l'étranger hors union européen et je réside en France depuis deux ans j'ai pas passer l'équivalence pour mon diplôme j'ai volu savoir si je peut avoir une autorisation pour travailler comme aide soignante ou auxiliaire de puéricultrice et si oui je peut avoir cette autorisation d'après qui merci boucoup cordialement